



Communiqué de presse

17 mars 2022

## Remise des prix Villes et Villages fleuris Alsace

La remise des prix des Villes et Villages Fleuris s'est déroulée ce mardi 15 mars 2022 au musée Würth à Erstein pour récompenser les communes lauréates 2021. Ont également été récompensées à cette occasion, les communes lauréates 2019 (suite à l'annulation de la cérémonie 2020 pour cause de Covid-19) en présence de :

- Mme Nathalie KALTENBACH, Présidente d'Alsace Destination Tourisme, Conseillère d'Alsace, Maire de Barr
- Mme Laurence Muller-Bronn, Sénatrice du Bas-Rhin, Conseillère d'Alsace, représentant M. Frédéric BIERRY, Président de la CeA
- M. Pierre BIHL, Vice-Président de la Collectivité européenne d'Alsace, Co-Président du fleurissement d'Alsace
- M. Vincent DEBES, Conseiller d'Alsace, Maire d'Hoenheim, Co-Président du fleurissement d'Alsace

38 communes alsaciennes lauréates 2021 et visitées par le jury fleurissement lors de sa tournée estivale en juillet 2021, ont été récompensées et 20 communes ayant reçu leur 1<sup>er</sup> fleur, 2<sup>e</sup> fleur ou 3<sup>e</sup> fleur en 2019.

En ce qui concerne les catégories spécifiques Alsace à savoir :

**le prix de l'aménagement paysager** pour les communes souhaitant entrer dans la démarche de fleurissement et ayant réalisé un fleurissement particulier à un endroit spécifique, 3 communes ont été récompensées

**le prix de la créativité** réservé aux communes labellisées qui ont réalisé une création originale particulièrement mise en valeur et représentative du contexte historique, artistique et authentique de la commune, depuis l'obtention de leur dernier label, 3 communes ont été récompensées

Un prix coup de cœur du jury a également été attribué et de nombreuses communes ont obtenu un prix d'encouragement.

Parmi les communes alsaciennes, 14 communes ont ainsi obtenu leur 1<sup>ère</sup> fleur, 6 communes ont obtenu leur 2<sup>e</sup> fleur et 2 communes ont obtenu leur 3<sup>e</sup> fleur. Par ailleurs, 9 communes ont été également encouragées toute catégorie confondue.

La nouvelle campagne fleurissement d'Alsace 2022 sera lancée le jeudi 28 avril prochain lors d'une conférence de presse organisée dans les serres de la Ville de Strasbourg.

Par ailleurs, la **tournée du jury fleurissement d'Alsace 2022 aura lieu les 21 & 22 juillet, 25 & 26 juillet** sous la co-présidence de **Mme Emilie HELDERLE, Conseillère d'Alsace, Adjointe au Maire d'Orbey et co-Présidente du fleurissement d'Alsace** et qui remplacera à compter de cette année, M. Pierre BIHL, Vice-Président de la CEA et co-Président du fleurissement d'Alsace qui passe le relais et **M. Vincent DEBES, Conseiller d'Alsace, Maire de Hoenheim et co-Président du fleurissement d'Alsace.**

**Découvrez le palmarès 2021 des communes alsaciennes : document joint**

Pour rappel : le concours des maisons fleuries, sur la base d'envoi de photographies, sera lancé dès mi-septembre et les inscriptions pourront se faire jusqu'à fin octobre via votre commune, ou directement auprès d'Alsace Destination Tourisme.

Plus d'informations sur la démarche de fleurissement des villes et villages en Alsace  
>> [www.alsace-destination-tourisme.com/demarches-qualite/fleurissement.htm](http://www.alsace-destination-tourisme.com/demarches-qualite/fleurissement.htm) <<

Contacts animatrices fleurissement :

Pour le Bas-Rhin : [marie.barbero@adt.alsace](mailto:marie.barbero@adt.alsace)

Pour le Haut-Rhin : [aurore.guthleben@adt.alsace](mailto:aurore.guthleben@adt.alsace)

